

Groupe de travail 2 : Marchés de l'UE

Projet d'ordre du jour

Jeudi 18 septembre 2025 (09h30 – 13h00 WEST / 10h30 – 14h00 CEST)

NH Imperial Playa, C. Ferreras, N.º1, 35008 Las Palmas de Gran Canaria, Espagne / Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09h30 Mot de bienvenue du président, Pierre Commère

09h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (06.06.25)

09h40 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

09h45 Accords commerciaux et instruments de politique commerciale

- Mise à jour sur les derniers développements commerciaux par Pawel Szatkowski (MARE B3), notamment :
 - Indonésie (accord politique sur l'accord de partenariat économique global)
 - Thaïlande (négociation d'un accord de libre-échange)
 - États-Unis (nouvel accord commercial)
 - Mercosur (décisions sur l'accord de partenariat et l'accord commercial intérimaire)
 - Mexique (décisions sur l'accord global et l'accord commercial intérimaire)
- Mise à jour sur l'Inde (importations de crevettes) par un représentant de la DG SANTE (à confirmer)
- Échange de vues
- Voie à suivre

10h30 Pratiques commerciales déloyales

- Présentation de la proposition législative sur la coopération entre les autorités chargées de l'application de la loi par Antigoni Tsakona (AGRI E1)
- Présentation de l'évaluation en cours par Francesco Gianola (AGRI A3)
- Échange de vues
- Voie à suivre

11h15 Pause

11h30 Stratégie de l'UE pour l'action extérieure dans le domaine de la pêche

- Examen du projet d'avis sur la « Stratégie de l'UE pour l'action extérieure en matière de pêche »
- Voie à suivre



12h50 Questions diverses

12h55 Résumé des points d'action

13h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Commerce	Dans le cadre du programme de travail, l'évolution du commerce est une priorité. Il est d'usage que les représentants de la Commission fassent le point sur les derniers développements de la politique commerciale affectant le marché. Plusieurs négociations commerciales pertinentes sont en cours, notamment avec l'Indonésie, la Thaïlande et les États-Unis. Au cours des dernières années, le taux d'inspection des résidus d'antibiotiques chez les crevettes indiennes a augmenté. L'UE a également pris des mesures pour radier officiellement les opérateurs indiens de la liste.	Présentation et échange avec les représentants de la DG MARE. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'un avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Commerce entre l'UE et l'Indonésie - Commerce entre l'UE et la Thaïlande - Avis (Thaïlande) - Déclaration (UE-États-Unis) - Rapport d'audit (Inde) - Commerce EU-Mercosur - Commerce EU-Mexico
Information + Décision	Pratiques commerciales déloyales	La directive relative aux pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire fixe des règles minimales pour mieux protéger les agriculteurs et les petits et moyens fournisseurs travaillant dans la chaîne d'approvisionnement. Le 10 décembre 2024, la Commission européenne a proposé un nouveau règlement visant à renforcer la coopération entre les autorités nationales chargées de l'application de la loi lorsque les pratiques commerciales déloyales s'étendent à plusieurs États membres. La Commission procède également à une évaluation de la directive.	Présentation de la proposition législative et de l'évaluation en cours par le représentant de la DG AGRI.	- Évaluation - Proposition de règlement - Observatoire législatif
Considération	Action extérieure en matière de pêche	La Commission européenne élaborera une stratégie pour l'action extérieure dans le domaine de la pêche. L'initiative vise à définir une approche stratégique et des mesures visant à garantir des conditions de	Examen du projet d'avis sur la stratégie de l'UE en matière d'action extérieure dans le domaine de la pêche.	- Initiative - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)

		concurrence équitables. L'initiative s'inscrira dans le cadre d'une mission plus large visant à élaborer une approche stratégique de la diplomatie océanique de l'UE et des stratégies et priorités régionales plus larges de l'UE. La Commission a lancé un appel à contributions du 7 juillet au 15 septembre 2025. Le Secrétariat a distribué un questionnaire du 9 au 31 juillet 2025. Sur la base des réponses, une proposition de projet d'avis a été distribuée par la suite.		
--	--	---	--	--